

Diffusion :

Maire / Adjoint / Délégués  
Conseillers Municipaux  
(envoi par mail)  
D.G.S / Directrice Cabinet  
Centre Technique Municipal  
La Tribune / Le Dauphiné  
Affichage interne / Minutier  
C.C.M (par mail après le CM)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 15 JANVIER 2019 à 18 H 00**

-----

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Darcourt, Delhomme, Diatta, Durand, Fabre, Faisse, Garreaud, Griffé, Guillot, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Saez, Ségueni, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Chambert, Cotta, Dolard, Galamien, Jouve (pouvoir à Tolfo), Michelon, Monge (pouvoir à Delhomme), Roche, Schmitt.

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Noël.

-----

Préambule :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 11 décembre 2018.
- Désignation du secrétaire de séance : Bernard NOEL.
- Compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2018 approuvé à l'unanimité.

-----

## **O. PEVERELLI**

En préambule, je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### **I - Finances**

#### **1 - Décisions Modificatives - Budgets Principal, Eau, Assainissement**

Conformément à l'article L 1612-11 du code général des collectivités territoriales, dans le délai de vingt et un jours suivant la fin de l'exercice budgétaire, le Conseil Municipal peut apporter au budget les modifications permettant d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement pour régler les dépenses engagées avant le 31 décembre et inscrire les crédits nécessaires à la réalisation des opérations d'ordre de chacune des deux sections du budget ou entre les deux sections.

Considérant la nécessité de faire des ajustements de crédits sur les trois budgets, il est proposé de procéder au vote de décisions modificatives.

**Vote à l'unanimité**

**2 - Questions Financières Diverses**

**Vote à l'unanimité**

**O. PEVERELLI**

Le Conseil municipal est terminé, nous étions obligés de passer ces deux délibérations aujourd'hui.

Les prochains conseils : le 11 février pour le Débat d'Orientation Budgétaire et le 08 avril pour le Budget.

**O. PEVERELLI**

Comme toutes les communes de France, nous avons été sollicités pour mettre en place le débat national que souhaite le gouvernement. Bien sûr, nous mettrons à disposition les salles s'il y a des demandes.

Mais nous n'avons pas vocation à l'organiser. Nous avons ouvert début décembre la salle du conseil municipal pour les personnes qui souhaitent s'exprimer. Aujourd'hui le cahier de doléances est toujours ouvert et nous continuons à recevoir des personnes. Toutes les doléances seront transmises à l'Association des Petites Villes de France.

Pour le débat, nous préférons que ce soit la Préfecture qui l'organise si elle le souhaite. C'est assez complexe. Débattre sur quoi ? Il y a 32 questions. N'hésitez pas à vous exprimer.

**B. NOËL**

C'est très bien que le cahier soit à disposition. Pour l'organisation du débat, ce n'est pas la compétence des communes et ce n'est en effet pas à nous de l'organiser.

**P. TOLFO**

Je suis d'accord, on doit être facilitateur dans l'organisation du débat.

**B. NOËL**

Un autre débat sera important, celui lié aux élections européennes.

**O. PEVERELLI**

Je rappelle les vœux de la commune le 25 Janvier à 19h dans la salle Paul Avon.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.**

\* \*  
\*